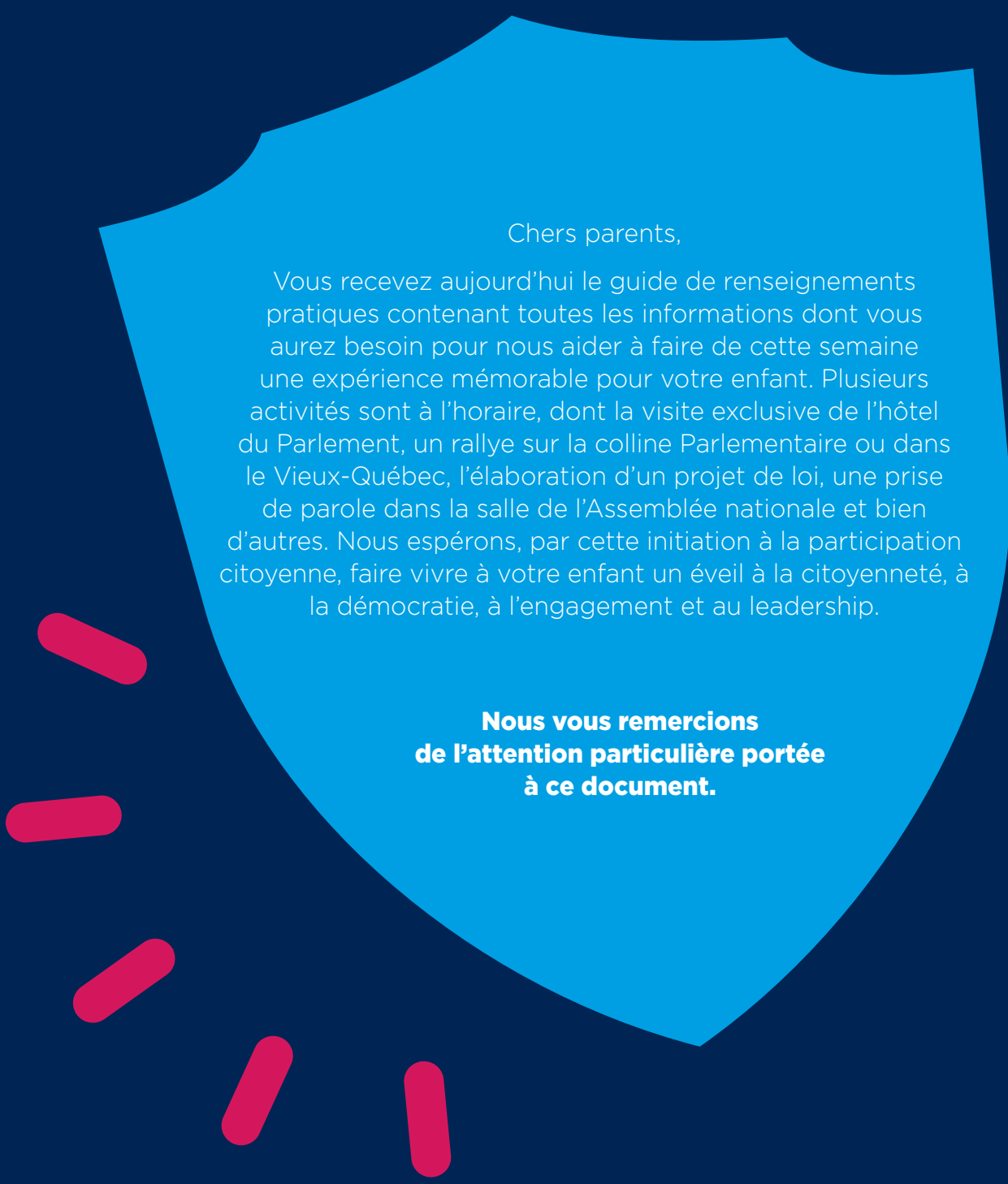


Guide de renseignements pratique

Camp de jour citoyen | Été 2023





Chers parents,

Vous recevez aujourd'hui le guide de renseignements pratiques contenant toutes les informations dont vous aurez besoin pour nous aider à faire de cette semaine une expérience mémorable pour votre enfant. Plusieurs activités sont à l'horaire, dont la visite exclusive de l'hôtel du Parlement, un rallye sur la colline Parlementaire ou dans le Vieux-Québec, l'élaboration d'un projet de loi, une prise de parole dans la salle de l'Assemblée nationale et bien d'autres. Nous espérons, par cette initiation à la participation citoyenne, faire vivre à votre enfant un éveil à la citoyenneté, à la démocratie, à l'engagement et au leadership.

**Nous vous remercions
de l'attention particulière portée
à ce document.**



Horaire

Accueil → 8 h 30 à 9 h

Activités → 9 h à 16 h 30

Départ → 16 h 30 à 17 h

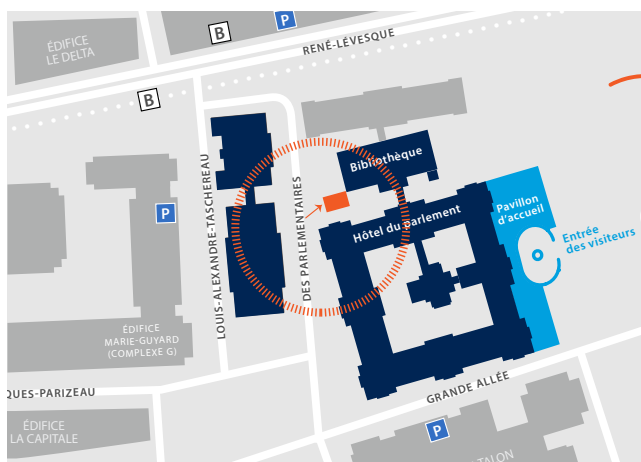
Sorties

Des sorties, hors de l'enceinte du parlement, sont prévues à l'horaire. Lors de ces sorties, les groupes seront accompagnés de l'équipe d'animation et, au besoin, d'un membre de l'équipe des programmes éducatifs. Les ratios seront toujours respectés, voire réduits. Les jeunes recevront des consignes claires concernant les déplacements et les règles de conduite.

L'équipe d'animation sera équipée de téléphones cellulaires.

Arrivée et départ

L'arrivée et le départ se dérouleront sur la rue des Parlementaires au poste de sécurité, situé entre l'hôtel du Parlement et l'édifice Pamphile-Le May.



Matin (8 h 30 à 9 h) : Un membre de l'équipe attendra les enfants devant la guérite où ils seront pris en charge.

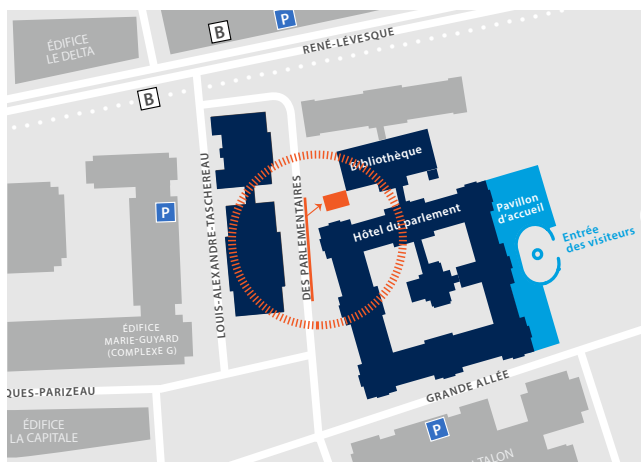
Après-midi (16 h 30 à 17 h) : Lors de l'arrivée des enfants, les membres de l'équipe seront sur place pour raccompagner les enfants jusqu'à vous.

EXCEPTION : Comme vous êtes invités à assister à l'activité de clôture du vendredi après-midi (voir section Salle de l'Assemblée nationale, pour plus de détails), vous pourrez partir avec votre enfant en vous assurant, toutefois, que quelqu'un de l'équipe a été prévenu. Si vous ne pouvez pas assister à l'activité, le départ se fera au même moment et au même endroit que les autres jours.



Plan (Stationnement)

À moins d'exception, vous ne devrez pas avoir à stationner votre voiture quand vous viendrez conduire ou chercher votre enfant. Nous vous demandons d'attendre dans **l'aire désignée par les panneaux**.



Pour l'activité du vendredi, nous vous invitons à trouver un stationnement dans les rues avoisinantes ou dans un stationnement payant. Malheureusement, l'Assemblée nationale ne dispose d'aucun espace prévu à cet effet.



HopHop!

Pour que les départs soient les plus sécuritaires possible, nous utiliserons **l'application HopHop!** Vers la mi-juillet, vous recevrez par courriel les détails techniques et les explications nécessaires à l'utilisation de ce service.

L'application québécoise est sécuritaire et un service technique est disponible en tout temps.

Vous aurez besoin d'un téléphone intelligent pour utiliser cette application. Si vous n'en avez pas, communiquez avec nous par courriel et nous vous expliquerons comment procéder sans l'application.



Retard et absence

Si vous prévoyez arriver **après 9 h ou 17 h**, ou si votre enfant doit s'absenter du camp pour une journée complète ou une demi-journée, veuillez communiquer avec **Julien Calille au 418-803-8437, ou avec Caroline Boudreau au 581-994-1041**, le plus rapidement possible.

À moins d'exception, nous vous demandons de ne pas venir chercher votre enfant avant la fin de la journée.

Service de garde

Nous n'offrons pas de service de garde. Toutefois, l'horaire prévoit une transition de 30 minutes le matin et le soir pour les arrivées et les départs.

En cas d'urgence

Si une situation d'urgence se produit pendant la journée, les premières personnes avisées seront les répondants. Si toutefois nous n'arrivons pas à les joindre, nous contacterons les personnes qui ont été indiquées dans le formulaire. Il est possible que l'équipe communique avec vous si vous avez inscrit les répondants dans la section Personnes à contacter en cas d'urgence.

Si vous avez une urgence et que vous devez joindre l'équipe durant la journée, rendez-vous à la section **Personnes-ressources.**



Règles

Cellulaire et objets de valeur

Nous invitons les participantes et participants à n'apporter aucun objet de valeur au camp même si les jeunes auront un accès exclusif à un local fermé à clé lorsque les groupes y seront absents. L'Assemblée nationale ne pourra être tenue responsable d'objets perdus, endommagés ou volés.

L'utilisation du cellulaire sera interdite pendant les heures de camp. Ainsi, nous croyons qu'il est préférable pour ceux et celles qui en possèdent un de ne pas l'apporter au camp. En cas d'urgence, l'équipe d'animation sera en mesure de faire des appels.

Comportement

Les participantes et participants doivent, en tout temps, se rappeler qu'ils partagent les lieux avec de nombreuses personnes n'étant pas nécessairement associées au camp. Aussi, il sera important :

- ⇒ D'adopter un langage poli, un comportement exempt de violence et de maintenir un ton de voix approprié dans les aires communes;
- ⇒ De respecter les règles et les consignes de l'équipe d'animation;
- ⇒ De respecter les autres participantes et participants et les membres du personnel;
- ⇒ De respecter les lieux visités et le matériel utilisé.

Dans le cas où une participante ou un participant contreviendrait à une de ces règles, ses parents seraient contactés pour venir chercher leur enfant.



Tenue et articles utiles

T-shirt officiel

La semaine précédant la venue au camp de votre enfant, vous recevrez, par courriel, les moments où il ou elle devra porter le chandail officiel qui lui sera remis lors de l'accueil. L'objectif étant de pouvoir identifier les jeunes lors des sorties, ceux ou celles qui n'auront pas leur T-shirt devront porter un dossard à l'effigie du camp.

Rechange

Vous êtes encouragés à fournir à votre enfant des vêtements de rechange qui pourront être laissés sur place.

Souliers

Pour la durée du camp, seules les chaussures fermées seront acceptées. Le port de la sandale n'est pas permis.

Il est possible d'avoir 2 paires de chaussures : une pour l'intérieur et une autre pour l'extérieur, sans aucune obligation toutefois.

Tenue soignée

Les participantes et participants qui le désirent peuvent apporter une tenue soignée pour l'activité du vendredi après-midi (la prise de parole dans la salle de l'Assemblée nationale). Ils disposeront de temps et d'un endroit sécuritaire pour se changer. Il ne s'agit pas toutefois d'une obligation.

Sac à dos

Les participantes et participants doivent apporter un sac à dos lors des moments où leur groupe se déplacera à l'extérieur. Les jeunes pourront ainsi transporter leur bouteille, leur crème solaire et leur collation.

Couvre-chef

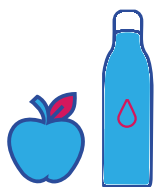
Le port d'un chapeau, d'une casquette, d'un foulard sera obligatoire lorsque les jeunes seront à l'extérieur. Nous aurons quelques chapeaux pour ceux et celles qui l'auraient oublié, mais nous préférons, évidemment, que les participants apportent le leur.

Manteau de pluie

Même si notre horaire sera adapté en cas de pluie, nous demandons aux enfants d'avoir un manteau pour les moments où le temps est incertain et que nous nous rendons à l'extérieur.

Crème solaire

Nous vous demandons de fournir de la crème solaire à votre enfant. Tous les participants devront en appliquer avant les sorties à l'extérieur.



Local

Les participantes et participants auront l'usage exclusif des salles Jeunesse et Multifonctionnelle. Ils pourront donc y laisser des articles le soir. Il est important que tout ce qui sera apporté au camp soit identifié au nom de votre enfant.

Repas

Repas froid

Les participantes et participants doivent apporter un repas froid ou qui n'a pas à être réchauffé. Ils n'auront pas accès à un four à micro-ondes. Nous vous demandons de bien identifier la boîte à lunch de votre enfant.

Collation

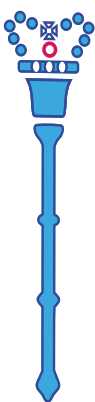
Les participantes et participants auront 2 pauses-collation par jour. La plupart du temps, celles-ci se prendront à l'extérieur. Nous vous remercions de fournir des collations qui se transportent bien.

Bouteille réutilisable

Il est fortement recommandé aux participants d'apporter leur bouteille réutilisable et de bien l'identifier.

COVID-19

L'Assemblée nationale fait sa part dans la lutte à la COVID-19 et met en place des mesures destinées à assurer la sécurité de son personnel et des personnes qui visitent l'institution.



- ⇒ Toute personne qui présente les symptômes suivants (toux, fièvre et difficultés respiratoires) ne peut entrer à l'Assemblée nationale et doit respecter la consigne d'isolement.
- ⇒ Des distributeurs de désinfectant à base d'alcool ont été installés dans tous les édifices de l'Assemblée.
- ⇒ La fréquence de l'entretien ménager a été augmentée (nettoyage plus fréquent des salles de bain, des poignées de porte, des rampes et des boutons d'ascenseur).
- ⇒ Des affiches de prévention sur les méthodes de lavage et de désinfection des mains ont été placardées dans les édifices.

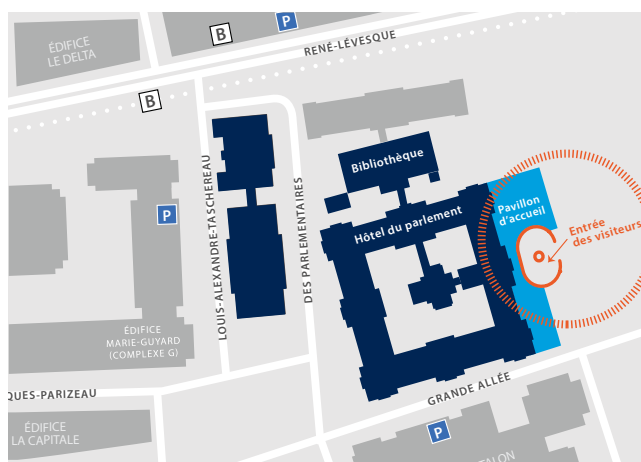
Si votre enfant présente des symptômes, nous vous demandons de ne pas l'envoyer au camp.

Salle de l'Assemblée nationale

Tout au long de la semaine, des activités prépareront les jeunes à une prise de parole dans la salle de l'Assemblée nationale. Ils seront appelés à présenter le fruit de leur travail, à débattre sur un sujet donné et à prendre position sur un enjeu qui les touche.

Vous êtes invités à assister à ce moment qui débutera vers 15 h.

Veillez prendre note que vous devrez entrer par la porte du pavillon d'accueil, passer la détection et avoir en votre possession une pièce d'identité avec photo pour votre inscription. Vous devez prévoir au moins 30 minutes entre le moment où vous passez la porte et le moment où vous arrivez à la salle de l'Assemblée nationale.



Politique de remboursement

Pour faire une demande d'annulation, veuillez communiquer avec nous par téléphone ou par courriel.

Si une demande d'annulation est reçue 10 jours ou plus avant la date du début du camp choisi, aucune pénalité ne sera appliquée et le remboursement sera complet. Après cette date, il n'y aura pas de remboursement possible.

Si la condition médicale de votre enfant ne lui permet plus de participer à nos activités, communiquez avec nous pour que nous puissions traiter votre demande.

Relevé 24

Si vous remplissez toutes les conditions d'admissibilité au crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants, un relevé 24 vous sera acheminé en février 2024.

Personnes-ressources

Équipe de coordination du Camp de jour citoyen

Caroline Boudreau

581-994-1041

Julien Calille

418-803-8437

Cheffe d'équipe des Programmes éducatifs

Rachel Plante

418-558-3256

Bureau officiel du Camp de jour citoyen

1020, rue des Parlementaires, 7^e étage

Québec (Québec) G1A 1A3

campdejourcitoyen@assnat.qc.ca

